

PAR tous, POUR tous, Un CE à votre service !

Toulouse, le 10 Novembre 2016

1 BENEVOLES : MERCI A TOUS et TOUTES !

Le 24 Novembre, vous élirez vos représentants au Comité d'Établissement (et vos Délégués du Personnel) pour un mandat de trois ans. Depuis 2014, vos élus CGT, **Dominique Rivière** (Titulaire) et **Arnaud Dupont** (Suppléant), ont agi, sans relâche pour que les œuvres sociales deviennent un outil d'émancipation des salariés, destiné à créer et favoriser le lien social dans l'entreprise, l'économie sociale et solidaire...

Nous tenons à saluer et à remercier les dizaines de bénévoles qui ont tout au long de ces deux années, ont fait de notre CE un CE vivant, ont ouvert de nouvelles sections, ont développé les activités de leurs sections, dépensant leur temps sans compter.

Encore, bravo et merci à vous tous et toutes.

2 ŒUVRES SOCIALES : PROPOSITIONS CGT

Pour le prochain mandat, nous souhaitons amplifier notre action, notre rôle, au sein de ce CE, pour **mettre un terme à sa transformation progressive en guichet de distribution de chèques.**

Après l'élection, au cours de la première année, ces positions seront définis en concertation avec tous les acteurs : élus, bénévoles des sections, salariés du CE...

Excédents budgétaires :

si des excédents devaient intervenir, ils devraient être utilisés pour investir (locaux, moyens matériels supplémentaires, etc.), et permettre d'organiser des événements exceptionnels (soirée spéciale, week-end...).

Une gouvernance plus participative :

mise en place d'assemblées consultatives, mise à disposition d'une part du budget dont l'usage est décidé collectivement...

Un accès facilité à des activités d'exception :

pouvoir disposer, exceptionnellement, d'une prise en charge très majorée (par exemple 90%)

- pour ses enfants, pour une colonie de vacances,
- pour sa famille pour un voyage exceptionnel...

Des sections plus soutenues :

- dans leurs activités administratives,
 - dans la communication sur leurs activités,
 - pour l'organisation d'évènements,
- ⇒ Une équipe de permanents renforcée

Plus de justice et de solidarité : un mode de calcul du coefficient des œuvres social rénové :

- Une meilleure prise en charges pour les bas salaires (< 35000), parents isolés, etc.
- une prise en charge revue à la baisse pour les plus hauts revenus (par exemple supérieurs à 90000€),
- plus de tranches, pour une prise en charge plus progressive

Nous continuerons à développer nos propositions au fil des jours à venir.

Venez débattre de la situation de l'emploi, des activités, de nos propositions pour le CE, avec les candidats CGT, le 21 Novembre à 12h45 dans la grande salle du CE (face au secrétariat).

3 LES ENJEUX

Les enjeux de ces élections professionnelles présentent deux facettes.

Le renouvellement des instances

La première facette c'est le renouvellement des instances Délégués du Personnel et Comité d'Etablissement et par voie de conséquence le CHS-CT (les élus au CHS-CT sont élus par les élus titulaires DP et CE). Il est donc préférable d'élire des représentants qui défendront vos intérêts et non ceux du patronat, il s'agit de se donner les meilleurs moyens pour gagner le respect de la loi et d'obtenir de nouveaux droits. Les Institutions Représentatives du Personnel sont aussi un espace de contrepoids aux liens de subordination qui lient les employés à l'employeur.

La représentativité

La deuxième facette c'est le calcul de la représentativité.

Négociation

La représentativité exprime les "poids" au niveau local, société, groupe, branche et national d'un Syndicat. Ce sont des données qui influencent le cours d'une négociation quel que soit le niveau où elle se situe. C'est enfoncer une porte ouverte que dire que les résultats d'une négociation sont plus favorables aux salariés quand la CGT est majoritaire.

Conseillers prud'hommes

La représentativité est aussi un élément qui permettra de désigner les membres du conseil de prud'hommes. Maintenant les conseillers sont désignés par les Organisations Syndicales en fonction de leur représentativité, ce sont les résultats des élections professionnelles qui compteront ! Un risque local existe de ne plus avoir de conseillers CGT dans le collège cadre.

Négociation minimas Ingénieurs et Cadres

Enfin, pour les cadres et ingénieurs ce sont les négociations au niveau de la branche métallurgie pour les minimas conventionnels qui se jouent aussi avec le risque que la CGT n'y participe plus et de ce fait plus aucune Organisation Syndicale ne portera de revendications salariales : du velours pour l'UIMM.

Résultats Titulaires CE

Mais attention, **seuls les résultats des élections aux collèges titulaires du Comité d'Etablissement sont pris en compte dans le calcul de la représentativité.** Les résultats des DP et des suppléants au CE ne comptent pas pour ce calcul. Certes c'est contestable mais c'est la loi.

Enfin les élus au CCE sont désignés par les membres élus du CE. Beaucoup de choses se décident au niveau du CCE et ce de plus en plus. Le constat de ces dernières années est que ce sont les élus et représentant CGT au CCE qui ont impulsés des propositions alternatives (construites avec les salariés) aux projets néfastes de la direction pour l'avenir de la société : PENELOPE et PASTEC propositions alternatives à ULYSSE et STRADA.

LE 24 NOVEMBRE :

- VOTER CGT :
 - ✓ pour une autre gestion des activités sociales et culturelles
 - ✓ pour renforcer la présence CGT dans toutes les instances Thales (CCE TAV, instances Groupe...)
 - ✓ pour vous donner les moyens pour faire respecter la loi et obtenir de nouvelles avancées sociales.